

## INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ

### 1. La société

- 1.1. VPR Safe Financial Group Ltd («la Société») exerçant ses activités sous le nom d'Alvexo est autorisée et réglementée par la Commission de Sécurité et des Échanges de Chypre («CySEC») en tant que société d'investissement chypriote («CIF») pour offrir les services et les activités inscrits aux présentes dans ce document, en vertu de la loi de 2017 sur la prestation de services d'investissement, l'exercice des activités d'investissement, le fonctionnement des marchés réglementés et autres questions connexes (loi 87 (I) / 2017), telle que modifiée ultérieurement («la Loi»).
- 1.2. Le numéro de licence CIF de la société est le 236/14.
- 1.3. La Société est enregistrée à Chypre en vertu de la loi sur les sociétés, sous le numéro d'enregistrement HE 322134.
- 1.4. Le siège social de la Société est situé au 1, rue Agias Fylaxeos, 3025 Limassol, Limassol, Chypre.

### 2. Services d'investissement

- 2.1. Dans le cadre de sa licence CIF, la société peut offrir les services d'investissement suivants:
  - a) Réception et transmission d'ordres portant sur un ou plusieurs instruments financiers.
  - b) Exécution des commandes pour le compte des clients.
  - c) Négociateur pour son compte propre

### 3. Services auxiliaires

- 3.1. En vertu de sa licence CIF, la société peut offrir les services auxiliaires suivants :
  - a) Conservation et administration d'instruments financiers, y compris la garde et les services connexes
  - b) Services de change lorsqu'ils sont liés à la fourniture de services d'investissement.

### 4. Instruments financiers

- 4.1. En vertu de sa licence CIF, la Société peut offrir les services d'investissement ci-dessus en rapport avec certains instruments financiers, qui ont le sens qui leur est donné au paragraphe 2 de la loi:

ALVEXO est une marque déposée, détenue et exploitée par VPR Safe Financial Group Limited, une Société d'Investissement Chypriote réglementée et contrôlée par la Commission de Sécurité et des Échanges de Chypre (CySEC), licence CIF numéro 236/14 et enregistré au registre des Sociétés numéro : HE 322134, dont le siège social est situé au 1, Rue Agias Fylaxeos, 3025 Limassol, Chypre.

- a) Valeurs mobilières.
- b) Instruments du marché monétaire.
- c) Parts dans des organismes de placement collectif.
- d) Options, contrats à terme, swaps, contrats de change à terme et tout autre contrat dérivé portant sur des titres, des devises, des taux d'intérêt ou des rendements ou d'autres instruments dérivés, indices financiers ou mesures financières pouvant être réglés physiquement ou en espèces.
- e) Options, contrats à terme, swaps, contrats de change à terme et tout autre contrat dérivé relatif à des matières premières qui doivent être réglés en espèces ou être réglés en espèces au gré de l'une des parties (autrement que par défaut ou autre résiliation) un événement).
- f) Options, contrats à terme, swaps et tout autre contrat dérivé portant sur des marchandises pouvant être physiquement réglées à condition qu'elles soient négociées sur un marché réglementé et / ou un MTF.
- g) les options, contrats à terme, swaps, contrats à terme et tout autre contrat dérivé portant sur des matières premières, pouvant être physiquement réglés non mentionnés dans le paragraphe ci-dessus et n'ayant pas de caractère commercial présentant les caractéristiques d'autres instruments financiers dérivés si, entre autres, ils sont compensés et réglés par des chambres de compensation reconnues ou font l'objet d'appels de marge réguliers.
- h) Instruments dérivés pour le transfert du risque de crédit.
- i) Contrats financiers pour différences.
- j) Options, contrats à terme, swaps, contrats de change à terme et tout autre contrat dérivé portant sur des variables climatiques, des taux de fret, des quotas d'émission ou des taux d'inflation ou d'autres statistiques économiques officielles qui doivent être réglés en espèces l'une des parties (autrement que par suite d'un défaut ou d'un autre événement de résiliation), ainsi que tout autre contrat dérivé portant sur des actifs, des droits, des obligations, des indices et des mesures non mentionnés dans la présente partie les instruments financiers, notamment en ce qui concerne le fait qu'ils sont négociés sur un marché réglementé ou un MTF, sont compensés et réglés par l'intermédiaire de chambres de compensation reconnues ou font l'objet d'appels de marge réguliers.